



DREAL RA - REMIPP	N°
Destinataire	Copie à
Arrivée	17 SEP. 2013
Observations	
Mise en route VP	

DREAL Rhône-Alpes
Unité Prévention des Pollutions et
Police de l'Eau
69453 LYON CEDEX 06

Bourgoin-Jallieu,
le 11 septembre 2013

A l'attention de Vincent PERCHE

Lettre envoyée en RAR

N/Réf : LL/JLB

Dossier suivi par : Jean-Luc BOURDIN

Mail : bourdin.sitom.ni@orange.fr

Objet : Déclaration de rubrique principale IED et de conclusion MTD principales pour le site du SITOM Nord Isère sis à Bourgoin Jallieu

Madame, Monsieur,

Suite à votre courrier du 10 juin 2013 et en application des dispositions du décret 2013-374 du 02/05/13 portant transposition des dispositions générales et du chapitre II de la directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution), veuillez trouver ci-jointes une proposition de rubrique 3000 « principale » ainsi que le document auquel il convient de faire référence pour les meilleures techniques disponibles de la rubrique principale.

La rubrique principale de l'exploitation du SITOM Nord Isère est 3520A – Incinération de Déchets Non Dangereux.

Le BREF applicable à l'installation est celui concernant l'Incinération des Déchets datant d'août 2006 – code WI disponible à l'adresse suivante : <http://www.ineris.fr/ippc/node/10>

Vous en souhaitant bonne réception.

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Louis LAVERGNE
Président du SITOM Nord Isère

SITOM Nord Isère
Avenue des Frères Lumière
CS 42008
38307 BOURGOIN-JALLIEU CEDEX
Tél. 04 37 03 23 90 - Fax 04 37 03 23 98

Copie pour information à :

Monsieur Benjamin BRUN, Inspecteur des Installations Classées.